



LA FGMM ET LA FCE CFDT, SIGNATAIRE DE L'ACCORD EDEC DU NUCLÉAIRE

Renouvellement des compétences de la filière nucléaire française et attractivité des métiers !

“ PLUS QUE JAMAIS NOTRE FILIÈRE A BESOIN DE SOUTIEN

SUR TOUTE SA CHAÎNE DE VALEUR :
 CONCEPTION / FABRICATION /
 EXPLOITATION / MAINTENANCE /
 DÉMANTELEMENT / GESTION DU
 COMBUSTIBLE / EXTRACTION DES
 MINES / RECYCLAGE / RECHERCHE ...



A tous niveaux, la **CFDT** s'est inscrite pleinement dans cette démarche de pérennité et de sécurisation des compétences de la filière nucléaire.



DES MOYENS A VENIR

Courant novembre 2020, la **CFDT Framatome** vous informait des négociations en cours sur l'**EDEC**.

Par **EDEC**, comprenez Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences, il s'agit d'un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles, qui a vocation à mettre en œuvre un plan d'actions négocié, sur la base d'un diagnostic partagé d'analyse des besoins. L'objectif in fine étant d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences et, de réaliser des actions concertées sur les territoires.

Le nucléaire en France est la 3ème filière industrielle, qui emploie près de 220 000 salariés au sein de 3200 entreprises, c'est donc à ce titre que les branches de la métallurgie et des industries électriques et gazières (IEG) ont été sollicitées par le GIFEN (syndicat professionnel du nucléaire).

La négociation arrivée à son terme, la **FGMM et FCE CFDT** ont décidé d'apporter leur signature à ce nouvel accord, considérant qu'il permettra de conduire une démarche prospective, et donnera les leviers d'action en terme d'emplois, de formations, et d'attractivité de la filière nucléaire pour les 10 prochaines années.

La démarche s'articule autour de 4 axes :

AXE 1

- Elaborer une cartographie des besoins en compétences, emplois et métiers.

AXE 2

- Réaliser un état des lieux des formations qualifiantes utiles à la filière, tant initiales que continues.
- Définir les besoins en personnel et en compétences.

AXE 3

- Mettre en place l'alternance partagée entre grands groupes vers TPE/PME.
- Créer une "bourse aux alternants" pour maximiser l'embauche des alternants au sortir de leurs formations.

AXE 4

- Développer l'attractivité et la mixité de la filière.
- Identifier les perceptions du public sur les volets "Image", "modalité de travail" et "perspectives professionnelles" ainsi que les leviers d'attractivité des jeunes, des femmes et des candidats potentiels vers les métiers en tension dans la filière et au sein des territoires.

Les axes 1 & 4 ont fait l'objet d'appel d'offre pour déterminer les cabinets qui conduiront les études, un retour est prévu courant 1er semestre 2022

